

Image not found or type unknown



Taxe supplémentaire sur le loyer

Par **cram**, le **05/11/2008 à 09:49**

bonjourrn je viens de recevoir mon loyer pour le mois et il est ajouté 124 euros sous l'intitulé "taxe ordure ménagères 2008" !! je dois les appeler pour en savoir plus je pense qu'il s'agit de la facturation de l'évacuation d'encombrants. sont-ils dans leurs droit ?rnmerci de votre aide

Par **Marion2**, le **05/11/2008 à 10:11**

Bonjour,rnLa taxe d'enlèvement des ordures ménagères correspond aux passages du camion-poubelle et il est normal que cette taxe soit due par le locataire.

Par **cram**, le **05/11/2008 à 10:44**

mercirn j'avais vu que la question etait deja posé un peu plus bas mais j'ai pas su retirer ma question.rnrn encore merci pour vos reponses